



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf janvier à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle des fêtes Robert Sauvion, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26
Pouvoirs : 3
Absent : 0

Date de la convocation : 12 janvier 2021

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, BEUGIN Valérie, GABIGNON Christophe, CHAPUT Clément, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, CHAPUT Sabrina, VERDUZIER Kévin, DEBIAIS Viviane, SULLI Bruno, PIAULET Christine, ROBIN Nadia, ROYER Freddy, POISSON Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

BIOTTEAU Dany représenté par CROC B
DELPHIN Caroline représentée par MICHAUD C
MASSONNEAU Bruno représenté par PIAULET C

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Yvette MUSCAT

DÉLIBÉRATION N°1

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : RÉDUCTION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Il est rappelé que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal.

En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal détermine librement le **nombre d'adjoints** sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.

Par délibération du 3 juillet 2020, le nombre d'adjoints a été fixé à 8.

Suite à la démission de Madame Caroline DELPHIN au poste de 1^{er} adjointe, acceptée par Monsieur le Sous-Préfet le 7 janvier 2021, il est proposé de porter à 7 le nombre d'adjoints.

Madame Caroline DELPHIN demeure conseillère municipale.

L'ordre des adjoints dans le tableau du conseil municipal est désormais le suivant :

- M Dominique CHALLOT : 1er adjoint
- Mme Lydie BARBOTTIN : 2ème adjointe
- M Jean-Romuald MINEREAU : 3ème adjoint
- Mme Yvette MUSCAT : 4ème adjointe
- M Dany BIOTTEAU : 5ème adjoint
- Mme Tetyana DUFFAULT : 6ème adjointe
- M Thierry DESIRE : 7ème adjoint

VU l'article L.2122-2 du CGCT,

VU la démission du poste d'adjointe de Madame Caroline DELPHIN par lettre du 30 décembre 2020,

VU l'accusé réception de cette démission par la Sous-Préfecture le 7 janvier 2021,

Considérant que les missions de Madame DELPHIN vont être assurées par M MINEREAU,
Considérant que les missions de M MINEREAU relatives au développement durable sont transversales et seront réparties entre plusieurs adjoints,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- fixe à 7 le nombre d'adjoints à compter de la présente ;
- prend note du nouvel ordre des adjoints dans le tableau du conseil municipal ;
- charge M le Maire des démarches nécessaires.

VOTE

POUR : 28

CONTRE : 1
de JF POISSON

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

